

CERTIFICAT DE REALISATION PTP

ESPACE
ORGANISME DE FORMATION



PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO



AVANT-PROPOS

Ce document vous présente la mise à disposition du certificat de réalisation.

Ce document vous explique comment saisir et validez les heures de formation du bénéficiaire.

PARCOURS DU CERTIFICAT DE RÉALISATION

Étapes à suivre par l'organisme de formation

i Certaines Transitions Pro peuvent demander une validation des heures par le bénéficiaire et/ou l'employeur

ETAPE 1

Vous personnalisez les champs obligatoires dans le menu « votre identité ».
 Si vous demandez la **certification dématérialisée**, vous devrez fournir :

- votre **KBIS**
- votre **lettre de consentement**

1

TRANSITIONS PRO **ETAPE 2**

Si vous avez fait la demande de certification 100% dématérialisée, votre Transitions Pro pointe les deux documents conformes.

2

ETAPE 3

Dans votre espace ATNet en ligne, dans l'onglet « certificat de réalisation » du dossier, **vous saisissez chaque mois les heures réalisées** par le bénéficiaire dans votre centre de formation

3

ETAPE 4

Vous certifiez le nombre d'heures saisies :

- par impression, signature et ajout en pdf du certificat
- par validation à 4 chiffres (si version 100% dématérialisée choisie)

4

TRANSITIONS PRO **ETAPE 5**

Génération automatique du certificat de réalisation du mois en PDF téléchargeable. (disponible également pour le bénéficiaire et l'employeur dans leurs espaces ATNet)

6

TRANSITIONS PRO **ETAPE 7**

Transmission des heures du certificat de réalisation par la Transitions Pro

7

1. COMPLÉTER VOTRE IDENTITÉ (1/3)

Cette étape ne sera a réaliser qu'une seule fois

Avant de pouvoir certifier les heures en ligne, vous devez impérativement compléter votre identité, pour cela :

1. A l'aide de l'identifiant et du mot de passe fournis par votre Transitions Pro accédez à votre espace en ligne.
2. Ouvrez le menu « Votre identité »

TRANSITIONS PRO Partenaire d'avenir

Bonjour,

Votre compte en ligne est désormais disponible.

Vos identifiants pour la connexion

Identifiant

Connexion à votre espace

Cliquez ici : <https://>

Mot de passe oublié

Cliquez ici : <https://>

TRANSITIONS PRO Partenaire d'avenir

Organisme

Retour au site Déconnexion

Tableau de bord

Utilisateurs

Mes échanges

Votre identité

Mes dossiers

PTP en cours

VAE en cours

Règlements

Formations

Documents

Bienvenue dans l'espace réservé aux organismes.

Actions en attente pour les certificats de réalisation des dossiers suivants :

15 actions en attente

	N° dossier	Bénéficiaire	Formation	Session	Statut	Période
🔍	XXXXXXXXXX	MICHELLE DUBOIS	1ERE ANNEE PHARMACIE	15/05/2020 au 25/09/2021	En attente de saisie par l'organisme	Septembre 2020
🔍	XXXXXXXXXX	MICHELLE DUBOIS	1ERE ANNEE PHARMACIE	16/09/2020 au 25/09/2021	En attente de saisie par l'organisme	Octobre 2020
🔍	XXXXXXXXXX	MICHELLE DUBOIS	1ERE ANNEE PHARMACIE	15/05/2020 au 25/09/2021	En attente de saisie par l'organisme	Octobre 2020
🔍	XXXXXXXXXX	MICHELLE DUBOIS	1ERE ANNEE PHARMACIE	16/09/2020 au 25/09/2021	En attente de saisie par l'organisme	Novembre 2020
🔍	XXXXXXXXXX	MICHELLE DUBOIS	1ERE ANNEE PHARMACIE	15/05/2020 au 25/09/2021	En attente de saisie par l'organisme	Novembre 2020

1. COMPLÉTER VOTRE IDENTITÉ (2/3)

Cette étape ne sera a réaliser qu'une seule fois

Pour saisir vos heures en ligne vous devez impérativement ajouter :

1. le **nom du représentant légal**
2. le **logo** de votre organisme

Pensez à cliquer sur « enregistrer »



Si vous souhaitez une **certification 100% dématérialisée** (sans impression ni scan de documents) vous devez également ajouter

3. votre **cachet**

TRANSITIONS PRO Partenaire d'Avance

Organisme

Retour au site Déconnexion

i Merci de remplir la page ci-dessous avec exactitude. Vos informations sont essentielles pour la constitution des dossiers.

Nom * :

Numéro de SIRET : La modification du numéro de SIRET n'est pas autorisée

Adresse e-mail * :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Fax :

Numéro de déclarant :

Site Web :

i En-tête et signature du certificat de réalisation
Ces informations seront reprises lorsque vous certifierez un certificat de réalisation pour les dossiers.

Nom du représentant légal :

Votre logo : [Modifier](#)

Votre cachet : [Modifier](#)

Le cachet de votre organisme de formation sera repris dans la signature du certificat de réalisation. Dans le cas où vous ne l'avez pas au format dématérialisé, vous devrez imprimer le document et appliquer votre cachet puis le scanner pour le joindre au dossier.

Enregistrer

1. COMPLÉTER VOTRE IDENTITÉ (3/3)

Uniquement pour la certification des heures **100% dématérialisée** (à réaliser qu'une fois)

D'après les recommandations strictes de la DGEFP, pour que la certification des heures en ligne soit considérée comme « légale », les organismes doivent fournir l'extrait de Kbis et une lettre de consentement signée autorisant un profil « certificateur » à utiliser le processus 100% dématérialisé.

Pour cela, dans le menu « Votre identité », vous devez :

1. Choisir « je suis certificateur* ».
2. Les deux **lignes KBIS** et **lettre d'engagement** s'affichent.
3. Cliquer sur « ajouter » pour uploader les documents.
4. Cliquez sur « **enregistrer** » pour valider.

En-tête et signature du certificat de réalisation
Ces informations seront reprises lorsque vous certifierez un certificat de réalisation pour les dossiers.

Nom du représentant légal : Monsieur Exemple

Validation de la certification : Je suis certificateur

Vous devez fournir la lettre de consentement

Kbis : Ouvrir → En attente de contrôle

Lettre de consentement : Ajouter

Votre logo : Modifier

Votre cachet : Modifier

Le cachet de votre organisme de formation sera repris dans la signature du certificat de réalisation. Il le joindre au dossier.

Supprimer le logo

Supprimer le cachet

Enregistrer



Vous ne pourrez certifier les heures en ligne en 100% dématérialisé uniquement quand votre Transitions Pro aura pas pointé conforme vos deux documents.

En attendant, le process de [certification 1](#) (impression / signature et ré-upload) sera utilisé.

2. VOTRE TRANSITIONS PRO CONTRÔLE VOS JUSTIFICATIFS

Uniquement pour la certification des heures **100% dématérialisée** (à réaliser qu'une fois)

Dès que vos documents sont contrôlés par votre Transitions Pro, la mention « Contrôlé le ... » apparaît à côté de la ligne concernée. Vous pourrez alors utiliser la version 100% dématérialisée.

En attendant, le process de [certification 1](#) (impression / signature et ré-upload) sera utilisé*.

Tableau de bord

Utilisateurs

Mes échanges

Votre identité

Mes dossiers

PTP en cours

Règlements

Formations

Documents

En-tête et signature du certificat de réalisation
Ces informations seront reprises lorsque vous certifierez un certificat de réalisation pour les dossiers.

Nom du représentant légal :

Validation de la certification :

Vous devez fournir la lettre de consentement

Kbis : → En attente de contrôle

Lettre de consentement : → Contrôlé le 04/02/2021

Votre logo :

Votre cachet :

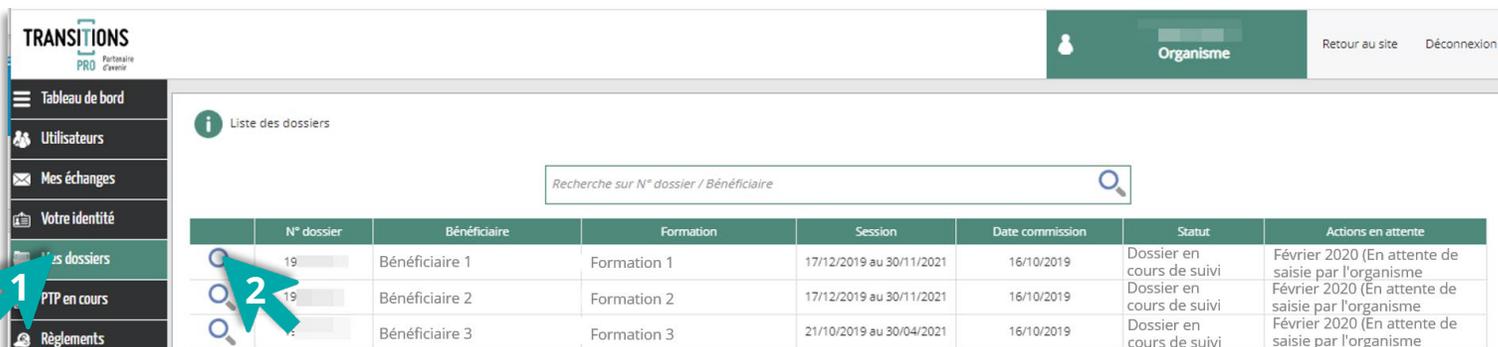
Supprimer le logo

Supprimer le cachet

Le cachet de votre organisme de formation sera repris dans la signature du certificat de réalisation. D le joindre au dossier.

3. SAISIE DES HEURES RÉALISÉES PAR LE BÉNÉFICIAIRE (1/2)

A réaliser tous les mois



TRANSTIONS PRO Partenaire d'Avance

Organisme

Retour au site Déconnexion

Tableau de bord

Utilisateurs

Mes échanges

Votre identité

Mes dossiers

PTP en cours

Règlements

1

2

Liste des dossiers

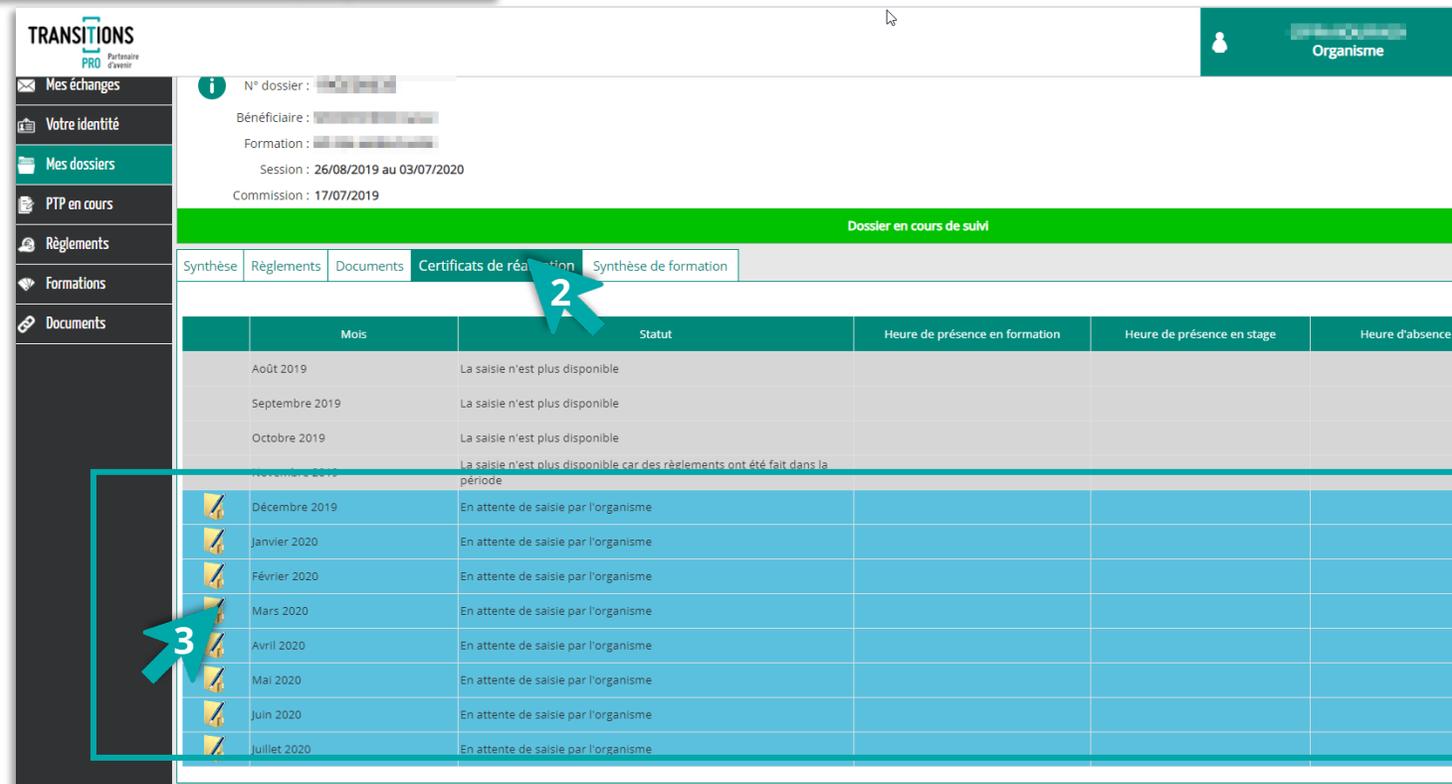
Recherche sur N° dossier / Bénéficiaire

N° dossier	Bénéficiaire	Formation	Session	Date commission	Statut	Actions en attente
19	Bénéficiaire 1	Formation 1	17/12/2019 au 30/11/2021	16/10/2019	Dossier en cours de suivi	Février 2020 (En attente de saisie par l'organisme)
19	Bénéficiaire 2	Formation 2	17/12/2019 au 30/11/2021	16/10/2019	Dossier en cours de suivi	Février 2020 (En attente de saisie par l'organisme)
	Bénéficiaire 3	Formation 3	21/10/2019 au 30/04/2021	16/10/2019	Dossier en cours de suivi	Février 2020 (En attente de saisie par l'organisme)

Plusieurs statuts sont visibles depuis votre espace :

- La saisie n'est pas disponible
- La saisie n'est plus disponible car des règlements ont été fait dans la période (sauf dans le cas d'une avance, la saisie est toujours possible)
- En attente de la saisie de l'organisme

1. Vous ouvrez votre espace ATNet et cliquez sur le menu « Mes dossiers ».
2. Vous accédez au dossier concerné, puis cliquez sur l'onglet « Certificats de réalisation ».
3. Vous cliquez sur l'icone  pour ouvrir la fenêtre de saisie des heures.



TRANSTIONS PRO Partenaire d'Avance

Organisme

Mes échanges

Votre identité

Mes dossiers

PTP en cours

Règlements

Formations

Documents

2

3

N° dossier : [redacted]

Bénéficiaire : [redacted]

Formation : [redacted]

Session : 26/08/2019 au 03/07/2020

Commission : 17/07/2019

Dossier en cours de suivi

Synthèse Règlements Documents Certificats de réalisation Synthèse de formation

Mois	Statut	Heure de présence en formation	Heure de présence en stage	Heure d'absence
Août 2019	La saisie n'est plus disponible			
Septembre 2019	La saisie n'est plus disponible			
Octobre 2019	La saisie n'est plus disponible			
Novembre 2019	La saisie n'est plus disponible car des règlements ont été fait dans la période			
Décembre 2019	En attente de saisie par l'organisme			
Janvier 2020	En attente de saisie par l'organisme			
Février 2020	En attente de saisie par l'organisme			
Mars 2020	En attente de saisie par l'organisme			
Avril 2020	En attente de saisie par l'organisme			
Mai 2020	En attente de saisie par l'organisme			
Juin 2020	En attente de saisie par l'organisme			
Juillet 2020	En attente de saisie par l'organisme			

3. SAISIR LES HEURES RÉALISÉES PAR LE BÉNÉFICIAIRE (1/2)

A réaliser tous les mois

- Dans la fenêtre, saisissez le nombre total* d'heures effectuées sur le mois par le bénéficiaire :
 - ✓ Heures de présence en centre
 - ✓ Heures de présence en stage
 - ✓ Heures d'absence
- Cochez les cases :
 - ✓ Je certifie la saisie des heures » (obligatoire)
 - ✓ J'accepte que mon adresse IP soit utilisée (obligatoire pour la version 100% dématérialisée)
- Cliquez sur « ok » pour valider la saisie

Certificat de réalisation : Septembre 2020

Répartition des heures pour le mois de Septembre

[Remise à zéro] [Charger le calendrier] [Télécharger un modèle]

Heures de présence en formation	Heures de présence en stage	Heures d'absence
147,00	0,00	0,00

Je certifie la saisie des heures
 J'accepte que mon adresse Ip soit utilisée

Ok

Chargement du calendrier de formation

Année	2020	
Mois	Octobre	
	Centre	Stage en entreprise
1	7,00 h	
2	7,00 h	
3		
4		
5	7,00 h	
6	7,00 h	
7	7,00 h	
8	7,00 h	
9	7,00 h	
10		
11		
12	7,00 h	
13	7,00 h	
14	7,00 h	
15	7,00 h	
16	7,00 h	
17		
18		
19	7,00 h	
20	7,00 h	
21	7,00 h	
22	7,00 h	
23	7,00 h	
24		
25		
26	7,00 h	
27	7,00 h	
28	7,00 h	
29	7,00 h	
30		
31		
Total	147,00 h	

Ok

Pour les dossiers dématérialisés, il est possible de charger directement le calendrier prévisionnel que vous aviez saisi dans votre volet :



1. Cliquez sur « Charger le calendrier »
2. Le calendrier prévisionnel s'affiche
3. Cliquez sur « OK »,
4. Les heures de chaque journée seront automatiquement importées dans les cases « heures de présence en formation » (modifiables si besoin)

ATTENTION : Vérifiez que vous avez bien déduit les heures d'absences du total d'heures de présence.

* Certains Transitions Pro peuvent demander une saisie plus détaillée par jour ou par demi-journée.

4. CERTIFICATION DES HEURES PAR L'ORGANISME DE FORMATION

4.1 - CERTIFICATION 1 - PAR DÉFAUT (1/2) – CHOIX D'UNE CERTIFICATION NON DÉMATÉRIALISÉE (Pour une certification 100% dématérialisée se reporter au point 4.2)

Certificat de réalisation : Octobre 2020 - [Nom de l'organisme]

i Répartition des heures pour le mois de Octobre 2020.

[Remise à zéro] [Répartir 7h tous les jours] [Charger le calendrier] [Télécharger un modèle]

	Heures de présence en formation		Heures de présence en stage		Heure d'absence		Heures de présence en formation		Heures de présence en stage		Heure d'absence
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi			Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
jeudi 01						samedi 17					
vendredi 02						dimanche 18					
samedi 03						lundi 19					
dimanche 04						mardi 20					
lundi 05						mercredi 21					
mardi 06						jeudi 22					
mercredi 07						vendredi 23					
jeudi 08	5,00					samedi 24					
vendredi 09						dimanche 25					
samedi 10						lundi 26					
dimanche 11						mardi 27					
lundi 12						mercredi 28					
mardi 13						jeudi 29					
mercredi 14						vendredi 30					
jeudi 15						samedi 31					
vendredi 16											
Total							5,00		0,00		0,00

Je certifie la saisie des heures
 J'accepte que mon adresse Ip soit utilisée

Ok

Fiche de présence

Étape 1 : Veuillez vérifier votre saisie et imprimer le document ci-dessous. [Ouvrir le PDF]

pdf-434552544946494341545F5245414C495341544... 1 / 1

MINISTÈRE DU TRAVAIL
Liberté
Égalité
Fraternité

VOTRE SOCIÉTÉ
Votre adresse ici
Code Postal Ville - Pays
tel : +33 (0)1 00 00 00 0
(000 000 000 000 00 - APE 0

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) (prénom et nom)
représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences (raison sociale du dispensateur de formation ou de l'employeur en cas de formation interne),

Étape 2 : Joindre le certificat de réalisation signé [Joindre le certificat de réalisation signé]

Étape 3 : Joindre l'attestation de présence [Joindre l'attestation de présence]

Certifier

1. Une fois les heures notées et validées, le certificat de réalisation reprenant les informations fournies est généré automatiquement au format PDF.
2. Vous devez alors imprimer le certificat de réalisation, puis le signer.
3. Enfin, vous le ré-uploadez dans l'Étape 2.



Attention de vérifier que le **nombre d'heures saisis** correspond au nombre d'heures qui apparaissent sur le certificat de réalisation que vous avez imprimé et signé et déposé dans l'étape 2 (même si vous certifiez zéro heure de formation)

4. CERTIFICATION DES HEURES PAR L'ORGANISME DE FORMATION

4.1 - CERTIFICATION 1 - PAR DÉFAUT (2/2) – CHOIX D'UNE CERTIFICATION NON DÉMATÉRIALISÉE

Vous pouvez changer ou supprimer votre document uploadé.

Vous pouvez également joindre les attestations de présence (feuilles d'émargement) originales si besoin en chargeant les documents dans l'Étape 3 (non obligatoire).

Enfin, vous devez certifier cette saisie en cliquant sur le bouton « Certifier ».

=> Une notification par mail sera envoyée au bénéficiaire pour l'inviter à valider les heures du certificat de réalisation.

Fiche de présence

Étape 1 : Veuillez vérifier votre saisie et imprimer le document ci-dessous.

Ouvrir le PDF

pdf-434552544946494341545F5245414C495341544... 1 / 1



Étape 2 : Joindre le certificat de réalisation signé

Joindre le certificat de réalisation signé

Étape 3 : Joindre l'attestation de présence

Joindre l'attestation de présence

Certifier

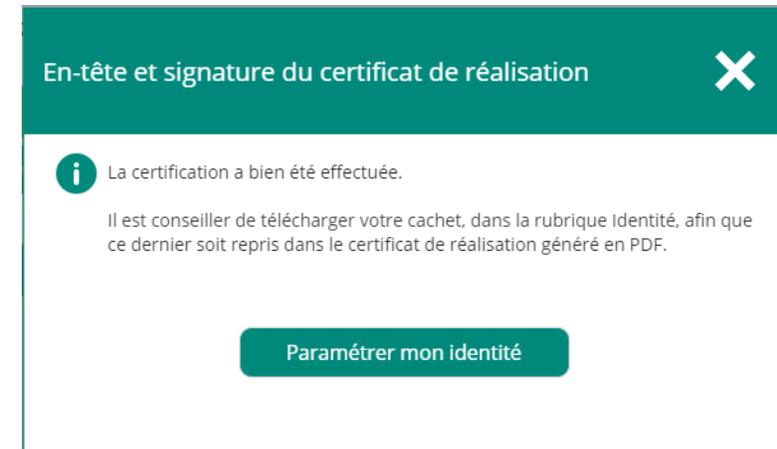
RAPPEL DE COMPLÉTUDE DE L'IDENTITÉ DE L'OF

Si vous n'avez pas renseigné en amont le nom du représentant légal et votre logo dans le menu « votre identité » ([Etape 1](#)), ce message apparaîtra à cette étape :



Retourner à la [slide de complétude](#) de votre identité.

Si vous avez renseigné le nom du représentant légal et votre logo, mais n'avez pas complété le cachet, ce message apparaîtra* :



La certification étant valide, le process suit son cours.

* Allez à [l'étape 1](#) pour savoir comment compléter le cachet Organisme

4. CERTIFICATION DES HEURES PAR L'ORGANISME DE FORMATION

4.2 - CERTIFICATION 2 – CHOIX D'UNE CERTIFICATION 100% DÉMATÉRIALISÉE

NEW!

! Pour cette certification des heures 100% en ligne [vous devez vous être déclaré « certificateur »](#) et avoir fourni un KBIS et une lettre de consentement pointés conforme par votre Transitions Pro. ([Point 1.2 de ce tutoriel](#))

Certificat de réalisation : Janvier 2020

Répartition des heures pour le mois de Janvier 2020.

Heure de présence en formation	Heure de présence en stage	Heure d'absence
mercredi 01		
jeudi 02	5,00	
vendredi 03	7,00	
samedi 04		
dimanche 05		
lundi 06	7,00	
mardi 07	7,00	
mercredi 08	7,00	
jeudi 09	7,00	
vendredi 10	7,00	
samedi 11		
dimanche 12		
lundi 13		
mardi 14		
mercredi 15		
jeudi 16		
Total		
	47,00	0,00

Fiche de présence

Choix de la méthode d'authentification

3 Envoyer le code de vérification par e-mail

Continuer

1 Je certifie la saisie des heures

2 J'accepte que mon adresse ip soit utilisée

Ok

Bonjour,

Afin de finaliser la certification de le certificat de réalisation pour votre Transitions Pro Test, voi

Code de vérification

Valable jusqu'au 29/01/2021 à 09:56.

Attention code valable ¼ d'heure

3 2 6 3

Certificat de réalisation

Dossier : [redacted]

Période : Janvier 2020

Fiche de présence

Vérification de la certification

Code de vérification

3 2 6 3

Un message contenant un code de vérification vous a été envoyé à l'adresse e-mail <[redacted]>. Saisissez le code pour continuer.

[Renvoyer un nouveau code](#)

1. Vous cochez les cases certification des heures et autorisation IP puis « OK ».
2. Cliquez sur « certifier » (vous pouvez joindre les feuilles de présence/d'émargement).
3. Cliquez sur « envoyer le code de vérification par email » puis « continuer ».
4. Vous recevez un code à quatre chiffres par mail. Vous avez 15 minutes pour le saisir dans la fenêtre.
5. Les heures sont alors certifiées. Une notification par mail sera envoyée au bénéficiaire pour l'inviter à valider les heures du certificat de réalisation.
6. La version définitive complète du certificat de réalisation sera alors disponible dans votre espace au format PDF

Certification effectuée

Ok

VOTRE TRANSITIONS PRO

RESTE A VOTRE DISPOSITION
POUR REpondre A VOS QUESTIONS

PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO